



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente



Montpellier, le 19 AVR. 2019

Madame Isabelle GUIRAUD
Maire
4 rue de la Mairie
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS

NOS REF : DCP - SASAC
N° DOSSIER : 18019096
DOSSIER SUIVI PAR : Nadine BARRIELLE
CONTACT : nadine.barrielle@laregion.fr - Tél.: 04 67 22 98 23

OBJET : Notification de subvention

Madame la Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil Régional réuni en sa séance du 19 avril 2019 a, sur ma proposition, délibéré favorablement sur la demande de financement que vous avez déposée auprès de la Région.

En effet, cette dernière a décidé de vous attribuer une subvention de 10 000 € pour la Saison Culturelle du Théâtre du Chai du Terral au titre de l'année 2019 sur une base d'un montant éligible de 496 300 € HT.

Les services de la Région, en particulier la Direction de la Culture et du Patrimoine, sont chargés de la mise en œuvre de cette décision.

Il va de soi que je porterai la même attention à la bonne exécution de cette décision qu'à sa préparation.

Vous serez très prochainement destinataire de l'arrêté ou de la convention précisant les conditions d'attribution de cette subvention.

Je vous informe que vos courriers seront à envoyer à l'adresse suivante :

Région Occitanie – Hôtel de Région
Direction de la Culture et du Patrimoine
Site de Montpellier - 201, av. de la Pompignane 34064 Montpellier cedex 2

Je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

Carole DELGA

CV
NV
IG
MLO
BR